

Équipe : Bonnetts **B**
 TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT **B**
FINAL : **N**

COMPÉTITION : U15 LIFN
 LIEU :
 DATE : 02/02/2025 HEURE : 13h00

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
 DE NATATION**
RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° : CHRONO : IUF N° :
 SECRÉTAIRE : IUF N° : 30' / 20' : IUF N° :
 JUGE DE BUT : IUF N° : JUGE DE BUT : IUF N° :

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
	ENTRAÎNEUR				
	ENTRAÎNEUR ADJOINT				
	SUPPLÉANT				

Code	Période	Code	Période	Code	Période	
	RÉSULTAT			B	N	
	1ère PÉRIODE					
	2e PÉRIODE					
	3e PÉRIODE					
	4e PÉRIODE					
	PÉNALTY					

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

Équipe : **AS.CHELLES AQUATIQUE** Bonnetts **N**
 TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
	ENTRAÎNEUR				
	ENTRAÎNEUR ADJOINT				
	SUPPLÉANT				

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
	DÉLÉGUÉ BLANC		
	DÉLÉGUÉ NOIR		
	ARBITRE		
	ARBITRE		
	DÉLÉGUÉ F.F.N		

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 C/J(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.